

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **LES EXPERTS DES ETATS MEMBRES DE LA CEEAC PLAIDENT POUR L'ACCELERATION DE LA MISE EN PLACE DES PLATEFORMES REGIONALES ET NATIONALES « UNE SEULE SANTE »**

*Libreville, le 14 juin 2022* – Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de Route de la mandature du Président en exercice de la CEEAC, **S.E. Président Felix TSHISEKEDI TSHILOMBO**, sous les thèmes de **l'Education, la Santé et la Culture**, et sur convocation de **Son Excellence Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la Communauté Economique de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenue par visioconférence le 14 juin 2022, une réunion qui a regroupé les experts de l'Unité de Coordination et de Gestion du projet REDISSE IV, les Experts des Unités de Gestion des cinq pays REDISSE IV et les Responsables nationaux en charge de la mise en œuvre de l'approche « Une seule Santé » dans les Etats membres de la CEEAC pour échanger sur l'état des lieux de l'opérationnalisation de cette approche dans la sous-région.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence **Madame Kapinga Yvette NGANDU**, Commissaire en Charge du Département de la Promotion du Genre et du Développement Humain et Social de la Commission de la CEEAC, Représentante de **Son Excellence Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC.

Madame la Commissaire a rappelé que les Etats membres de la CEEAC ont tous des profils épidémiologiques presque similaires, caractérisés par l'émergence et la réémergence des maladies à potentiel épidémique avec une morbidité et mortalité maternelle et néonatale parmi les plus élevées au monde. La résolution de ces menaces sanitaires complexes exige une approche plus collaborative, nécessitant la convergence de plusieurs disciplines et secteurs ; d'où la promotion de l'approche « Une seule Santé » travaillant au niveau local, national, régional et mondial pour atteindre une santé optimale pour les personnes, les animaux, les plantes et notre environnement.

Les zoonoses (maladies transmises à l'homme par des animaux) comme la variole du singe pourraient se multiplier. « L'interface entre l'homme et l'animal est devenue assez instable, d'après les responsables des situations d'urgence à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les facteurs d'émergence et d'amplification de maladies ont augmenté ». L'intensification des voyages, l'élevage intensif, la déforestation et le changement climatique qui perturbent les écosystèmes et poussent les animaux à se déplacer et le commerce d'animaux sauvages font partie des facteurs favorisant le risque de propagation de virus.

Madame la Commissaire a rassuré les représentants des Etats membres que la Commission de la CEEAC est fortement engagée à appuyer les pays de la sous-région à promouvoir l'approche « Une Seule Santé » afin de contribuer à la réduction des risques d'émergence et de réémergence des maladies infectieuses.

Elle a conclu son propos en soulignant que cette description de l'état des lieux de la mise en œuvre des activités « Une seule Santé » pour chaque pays membre est importante, et les recommandations issues des présentes assises aideront la Commission de la CEEAC et ses partenaires à mieux orienter les actions à entreprendre pour soutenir les Etats membres dans la promotion de cette approche.

***D'une manière générale, les participants ont relevé que pour asseoir un système efficace de prévention, de surveillance et de riposte aux épidémies émergentes et réémergences d'origine humaine, animale et environnementale, il est d'une impérieuse nécessité de mettre en place et opérationnaliser les plateformes nationales « Une Seule Santé » avec une structure de coordination régionale pour optimiser les ressources disponibles dans la sous-région de la CEEAC.***

Les experts régionaux ont passé en revue les principaux défis relevés dans la mise en œuvre de l'approche « Une seule Santé » dans la sous-région qui consistent pour l'essentiel en : a) l'absence ou l'inadaptation d'un cadre légal et institutionnel pour la création et le fonctionnement des plateformes nationales « Une seule Santé » dans la majorité des pays; b) l'absence d'un organe multisectoriel sous régional de coordination « Une Seule Santé » en Afrique centrale et un plan d'action pour sa mise en œuvre ; c) l'absence d'un mécanisme de surveillance intégrée des événements de santé avec l'absence d'une définition claire des rôles et responsabilités des secteurs et la fréquence de rapportage ; d) l'absence de priorisation consensuelle des zoonoses à surveiller dans les secteurs de la santé animale et humaine ; e) l'insuffisance de financement pour les activités de surveillance multisectorielle selon l'approche « Une Seule Santé » et f) la faible prise en compte de la composante environnementale dans les systèmes de surveillance des maladies existants ; etc.

Pour répondre aux défis et faiblesses relevés, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- a) **Aux Etats membres de la CEEAC** i) d'accélérer la mise en place d'un cadre légal et institutionnel portant création, organisation et fonctionnement des plateformes nationales « Une seule Santé » et l'élaboration des plans stratégiques nationaux « Une seule Santé » ; ii) de renforcer l'intégration de la surveillance de la faune sauvage dans les systèmes nationaux de surveillance intégrée des maladies à l'interface homme-animal-écosystème ; iii) d'impliquer le secteur privé, la société civile et les institutions académiques dans le processus de mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » ; iv) de mobiliser les ressources pour le financement des activités de surveillance multisectorielle sous l'approche « Une Seule Santé » et v) de renforcer les capacités des laboratoires en ressources humaines, en équipements et des réactifs.
- b) **A la Commission de la CEEAC et ses partenaires** i) de soutenir les Etats membres à finaliser / réviser le cadre légal et institutionnel pour la création, l'organisation et le fonctionnement des plateformes nationales « Une seule Santé » et l'élaboration des plans stratégiques nationaux « Une seule Santé » ; ii) de mettre en place et opérationnaliser, avec implication et engagement des Etats membres, la Plateforme de coordination Régionale « Une seule Santé » de l'Afrique centrale iii) d'accélérer le processus d'élaboration du plan stratégique régional « Une seule Santé » ; v) de mettre en place une plateforme régionale intégrée de partage des données de surveillance multisectorielle « Une Seule Santé », avec une description

claire des rôles et responsabilités des acteurs, une liste officielle des zoonoses prioritaires et une fréquence de rapportage bien déterminée et vi) de mettre en place des réseaux de laboratoire multisectoriels pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles dans la sous-région.

Les participants ont adressé leurs remerciements à la Commission de la CEEAC pour avoir organisé cette importante réunion qui a permis d'identifier les défis et les besoins pour la mise en œuvre de l'approche « Une seule Santé » au niveau national et régional.